



BARRIÈRES OUVERTES

Edition d'ASCQ

Hommage à Monsieur Jean DELATTRE

Certains s'étonneront que le journal «Barrières Ouvertes» qui se veut être le journal paroissial d'Ascq Saint Pierre, prenne l'initiative de rendre hommage à Monsieur Jean Delattre, notre dernier et regretté Maire.

Nous estimons que si le curé d'une paroisse est le prêtre de tous, sans aucune distinction d'opinions et de convictions, il en est exactement de même du Maire d'une commune. Or, nous sommes persuadés que Monsieur Delattre fut vraiment juste et impartial. Il est donc de notre devoir de lui consacrer un numéro spécial de notre journal, qui se veut aussi être le journal de tous, comme on a pu le constater souvent.

★

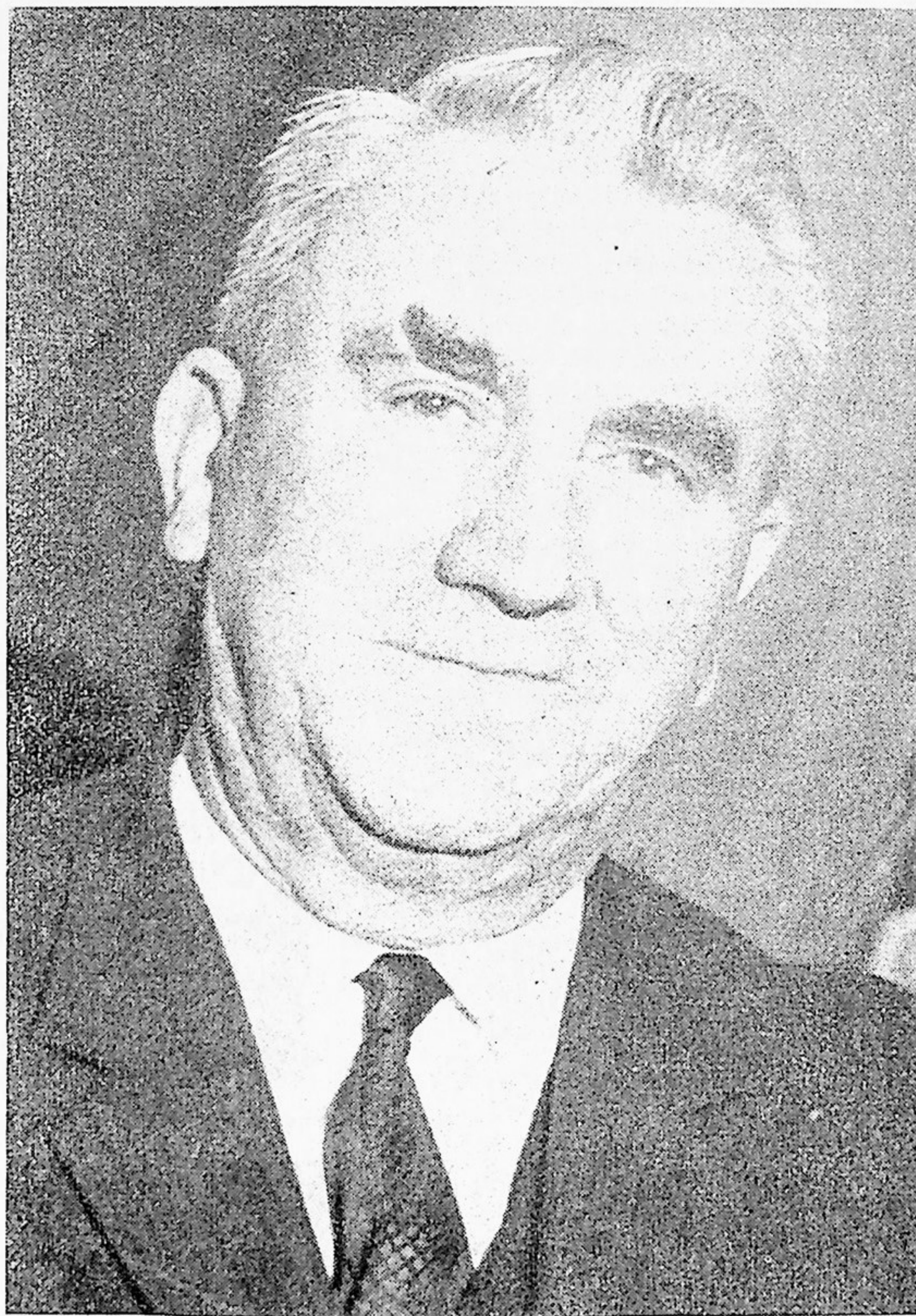
Monsieur Jean Delattre, né à Ascq le 27 décembre 1912, eut une jeunesse heureuse, passée en famille avec ses parents et grands-parents. Très vite, il eut le goût des compétitions, témoins les courses folles qu'il faisait, à la sortie de l'école communale, avec ses autres condisciples de son quartier. C'était à celui qui arriverait le premier chez lui. A la sortie de l'école, il travailla d'abord avec son père jusqu'en 1936, date à laquelle il entra à la S.N.C.F., qu'il ne devait quitter qu'à sa retraite, le 31 décembre 1967. Marié à Ascq, le 15 novembre 1937, il éleva d'une façon exemplaire ses quatre enfants.

Son désir d'être au service des autres, l'incita à devenir Conseiller Municipal en 1959. A la mort de Monsieur Dumortier, ses collègues, ayant remarqué son sens de l'administration, le placèrent en 1964, à la tête du Conseil Municipal. Il nous souvient que l'ayant rencontré, peu de temps après sa nomination de Maire d'Ascq, et l'ayant vivement félicité, il nous répondit très simplement qu'il avait accepté cette charge — car c'en est une — mais qu'il regrettait une chose, c'est que cela vienne trop vite, car étant encore en activité à la S.N.C.F. jusqu'en 1967, il n'aurait pas le loisir de se consacrer entièrement au bien de sa commune. Voilà comment il comprenait le sens du devoir.

Réélu en 1965, il devait faire face, plusieurs années après, au problème de la fusion d'Ascq, avec Annappes et Flers. Voyant l'intérêt général, il prit la décision courageuse, non sans un serrement de cœur, d'accepter et de défendre cette fusion qui devint effective le 25 février 1970. Dans le nouveau Conseil Municipal de Villeneuve d'Ascq, il fut nommé Maire-Adjoint et, après la réélection de 1971, conserva son titre jusqu'à sa démission

au mois de décembre 1971, mais resta toujours jusqu'à sa mort, le 30 octobre 1973, Conseiller Municipal de Villeneuve d'Ascq.

Voilà très brièvement relaté la biographie de Monsieur Jean Delattre. Volontairement nous ne nous sommes pas étendus sur ses œuvres, ni sur ses qualités, d'autres personnes, beaucoup plus qualifiées que nous, l'ont fait avec maîtrise.



Monsieur l'Abbé Victor Dervaux, ancien curé d'Ascq Saint Pierre, qui avait si bien connu Monsieur Delattre, dans les quelques paroles prononcées lors des funérailles, mit en évidence les vertus du défunt, et insista sur sa foi chrétienne qui le soutint durant toute sa vie.

Monsieur Jean Desmarests, Maire de Villeneuve d'Ascq, retraça, dans son allocution dans l'église d'Ascq, la car-

rière publique de Monsieur Delattre, et montra les nobles sentiments qui l'ont toujours animé.

Nous les remercions tous les deux d'avoir bien voulu mettre à notre disposition le texte intégral de leurs allocutions, ce qui nous permet de les insérer dans ce journal, afin que les personnes qui n'ont pu les entendre le 3 novembre, puissent en avoir connaissance.

rière pour les écoles communales et le Bureau d'Aide Sociale.

Monsieur Breyne s'est chargé de se mettre en rapport avec ses collègues de la S.N.C.F. pour nous présenter Monsieur Delattre au cours de son activité professionnelle.

Monsieur Bernard Beaucamp, en tant que Président de l'Union Sportive Ascquoise, nous apporta aussi son concours pour nous montrer l'intérêt particulier que Monsieur Delattre porta aux activités sportives dans sa commune.

Enfin, Monsieur Muchery, en qualité d'ami et de Président des Sociétés Colombophiles, nous rappelle le plaisir que Monsieur Delattre éprouvait avec ses pigeons, ce qui le permettait de prendre contact avec les «colonneux» et entretenir ainsi une fraternelle amitié.

Nous remercions toutes ces bonnes volontés qui nous ont permis d'apprécier mieux Monsieur Delattre, dans ses activités communales, professionnelles ainsi que dans ses loisirs.

Certains nous reprocheront peut-être de ne pas avoir été contactés, mais en consultant trop de personnes il y aurait eu des redites, ce qui enlèverait le caractère inédit de ce souvenir.

★

Quant à nous, nous insistons sur le don total de sa personne qu'il avait voué à sa commune et à tous ses administrés.

Monsieur Delattre nous a laissé un magnifique exemple de vie familiale. Aidé de sa digne épouse, il éleva une belle famille de quatre enfants et leur donna une solide formation morale et chrétienne.

Tous ces enfants ont fondé à leur tour des foyers et, à la fin de sa vie, c'est entouré de l'affection de tous, épouse, quatre ménages unis et douze petits enfants, que Monsieur Jean Delattre supporta courageusement le déroulement de sa maladie implacable.

Que Madame Delattre et toute sa famille sachent que les Ascquois se souviendront, longtemps encore, de ce Maire admirable que fut Monsieur Jean Delattre.

Puisse notre sympathie atténuer un peu la souffrance de cette séparation momentanée car, chrétiens croyant à la résurrection, nous savons qu'un jour nous serons tous réunis éternellement.

L'équipe du journal

Nous avons voulu aussi avoir d'autres témoignages d'Ascquois, qui ont eu le privilège de le connaître intimement dans ses diverses activités.

Monsieur Rigole, Président de l'Amicale Laïque et Monsieur Dupuis, Président du Conseil des Parents d'Élèves des Ecoles Pierre et Marie Curie, ont bien voulu accepter de montrer l'œuvre accomplie par Monsieur De-

D'émouvantes funérailles ont été

Allocution prononcée au chevet de l'église Saint-Pierre, par Monsieur Jean DESMARETS, Maire de Villeneuve d'Ascq, le samedi 3 novembre 1973, à 15 heures, aux funérailles de Monsieur Jean DELATTRE, dernier Maire d'Ascq, ancien Maire-Adjoint de Villeneuve d'Ascq, Conseiller Municipal, décédé à Ascq le 30 octobre 1973.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un serrement de cœur et une profonde tristesse que nous avons appris, mardi après-midi, la mort de notre Ami, Monsieur Jean Delattre.

Ce douloureux événement mettait fin à une terrible maladie qui l'avait insidieusement frappé au mois de juillet de l'année dernière.

Cette mort est un événement qui prend le caractère d'un deuil communal, et j'ai la conviction sincère d'exprimer ici les sentiments de la population ascquoise toute entière, sans aucune exception.

La démarche que nous accomplissons tous aujourd'hui peut être considérée comme un geste de reconnaissance envers celui qui a donné tout son cœur, mais aussi beaucoup de son temps et toutes ses connaissances à la Ville d'Ascq d'abord, à Villeneuve d'Ascq enfin.

Je ne peux prétendre rappeler en quelques phrases, la vie toute entière de Monsieur Delattre. Il m'apparaît cependant nécessaire d'évoquer ce qu'elle fut.

Monsieur Jean Delattre est né à Ascq le 27 décembre 1912. Après une jeunesse passée dans son village natal sous le regard de ses parents et grands-parents, déjà chargés de responsabilités municipales, qui lui donnèrent l'instruction et l'éducation tournée vers le service et la disponibilité aux autres, Monsieur Delattre a commencé sa carrière à la Société Nationale des Chemins de Fer. Il se maria à Ascq le 15 novembre 1937.

Foyer heureux qui s'enrichit de quatre enfants, deux filles et deux garçons.

Vie paisible consacrée à la famille, au travail, et aussi déjà tournée vers les préoccupations sociales de la profession.

La guerre, l'occupation, et l'affreux massacre des Rameaux en 1944 vinrent teinter de gravité son esprit naturellement porté vers la joie et le bonheur de vivre.

SA VIE MUNICIPALE

Héritier des vertus de son grand-père, adjoint au Maire, puis de son père qui remplit les mêmes fonctions pendant trois mandats successifs, Monsieur Delattre accepta de siéger au Conseil Municipal où il fut élu en 1959.

Dynamique, ayant un sens aigu des affaires municipales, Monsieur Delattre devait nécessairement se faire remarquer par ses collègues, qui lui confièrent la succession à la Mairie, de Monsieur Dumortier, de regrettée mémoire, le 8 mai 1964. Réélu en 1965, Monsieur Delattre devait pendant cinq ans donner le plein de son activité au service de ses concitoyens.

Econome des deniers communaux, mais cependant ouvert à la modernisation de la commune, il géra le budget avec toute la vigueur désirable et permit la réalisation de nombreux travaux qu'il avait jugés indispensables.

Réalizations terminées, ou poursuivies par la nouvelle administration, tout ceci est à porter à l'actif de Monsieur Delattre.

La retraite professionnelle où il est entré le 1er janvier 1968, le rendait

plus disponible encore pour les grandes responsabilités que chacun entrevoyait, avec l'institution de la Communauté Urbaine de Lille, et l'Établissement Public de la Ville Nouvelle.

Associé dans une opération qui réclamait beaucoup de jugement, beaucoup de clairvoyance, beaucoup de bon sens et d'équilibre intellectuel, il a fait preuve d'un rare courage lorsqu'il y a près de quatre ans il fallut, dans l'intérêt de nos communes prises dans l'inéluctable réalisation de la Ville Nouvelle, envisager une fusion. Il fallait voir loin, très loin, et il a su convaincre ceux à qui il incombait de prendre une aussi lourde responsabilité, de la nécessité des renoncements, profondément douloureux que Monsieur Delattre lui-même a ressentis dans toutes les fibres de son être.

Et ce fut le 25 février 1970, et cette collaboration étroite que nous avons entretenue jour après jour dans les difficiles moments que nous avons traversés, pour établir cette Ville Nouvelle qui doit permettre à nos populations de prendre en mains leur destin et de la façonner suivant leur caractère et leur génie.

SA BONTE

Mourir, c'est la loi commune. Mais tandis que les uns passent comme des ombres sans laisser aucune trace, d'autres, au contraire, laissent longtemps derrière eux comme un rayonnement.

Le rayonnement qui entoure le souvenir de Monsieur Jean Delattre, vient surtout de ce qu'il était bon, et cette bonté naturelle que pouvaient apprécier ses enfants et ses douze petits-enfants, il la donnait toute entière à ses administrés. Que de dévouement, de cœur, de générosité, de tact pour accomplir sa tâche de Maire ! Que d'abnégation pour supporter les médisances, la critique si aisée de ceux qui ne font jamais rien, et pour être tour à tour, ou tout à la fois l'administrateur juste et entreprenant, le conciliateur de toutes les querelles, le conseiller et le Père de tous ceux qui sont désemparés, aigris, souffrants ou malheureux, l'homme de tout le monde et le dernier recours.

Monsieur Delattre, Ascquois dans toute son âme, était aimé de tous et ne comptait que des amitiés.

Son affabilité, son aménité étaient inscrites sur son visage, et c'était toujours avec bienveillance et douceur qu'il accueillait tous ceux qui venaient solliciter un conseil, un avis, un service.

À une époque où les valeurs traditionnelles semblent ne plus retenir l'attention, à une époque où les populations séduites par la multiplicité des distractions de valeur qui leur sont offertes, hésitent à s'engager dans la vie sociale, et négligent ces merveilleux instruments de la connaissance et de la culture que sont les diverses sociétés de la commune, il est bon, il est profitable de rappeler que ces sociétés permettent de s'apprécier les uns les autres, de partager joies et soucis, de développer des mouvements d'entraide et de solidarité qui sont autant de ressorts prodigieux pour élever l'homme et l'obliger à se dépasser.

Monsieur Delattre a été le main-

teneur de ces sociétés locales par son action directe mais aussi par ses efforts personnels de persuasion et de propagande. Il convient, Mesdames et Messieurs, de nous incliner devant le cercueil d'un homme qui a donné le meilleur de lui-même et qui a vécu et vécu intensément pour mettre cette vie au service de ses citoyens.

SON DEVOUEMENT, SON AMITIE

S'il est un qualificatif qui pour moi représente le plus bel hommage ou le plus beau compliment à appliquer à Monsieur Jean Delattre, c'est de dire de lui qu'il a été un homme, dans toute l'acceptation du terme, dans ses idées qu'il exposait fermement sans ostentation, dans ses convictions religieuses qui lui ont permis de remplir comme il l'a fait, son devoir de citoyen et de Maire, et qu'il affirmait sans provocation, dans son comportement, dans ses affections, dans ses actions.

Il a donné, sans qu'il n'ait jamais eu aucun signe d'orgueil personnel, un magnifique exemple de dévouement, de probité, d'honnêteté intégrale, qui appraissent dans la conscience de

chacun de nous comme les vraies et seules valeurs humaines.

Il a fourni dans sa profession, dans ses activités, dans sa charge de Maire une énorme somme de travail, avec la conviction qu'il faisait son devoir, rien que son devoir.

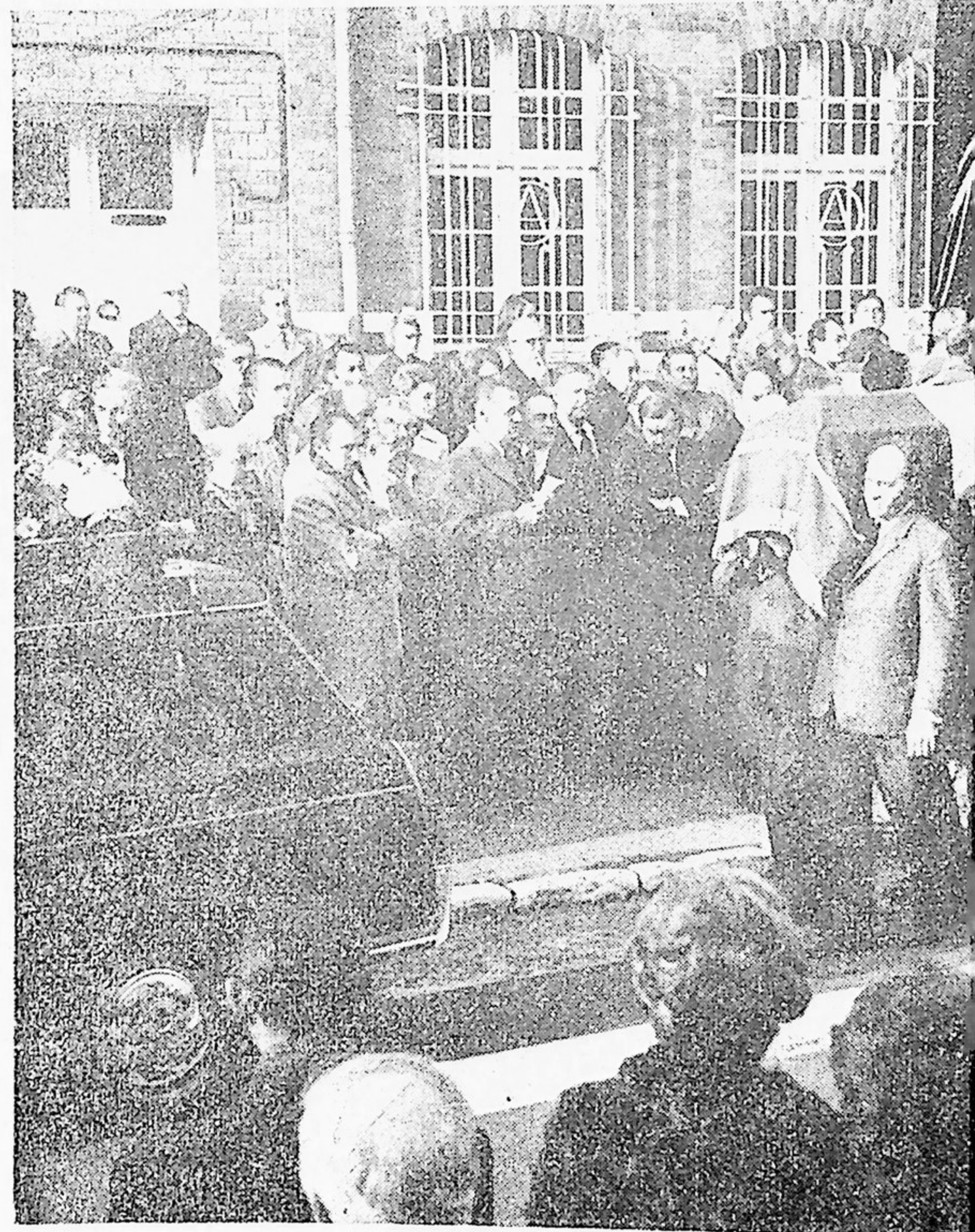
Il a été pour moi pendant ces quatre dernières années, un confident et un ami, aussi c'est avec une grande émotion que je pleure sa disparition.

C'est dans l'espérance d'un au-delà que lui donnait sa foi profonde, que les mains jointes, il dort pour l'éternité.

Respectueusement, au nom de mes Collègues, Maires-Adjoints, Adjoints et Conseillers Municipaux, au nom des Ascquois qui pleurent leur ancien Maire, je présente mes condoléances attristées à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants.

Je les assure des regrets sincères que la disparition de Monsieur Jean Delattre laissera parmi nous.

Pour ma part, j'ai la sensation physique de perdre un ami, un véritable ami, et c'est dans une grande tristesse que je lui dis adieu.



Ses œuvres de Maire d'Ascq

Entré au Conseil Municipal d'Ascq en 1959, Monsieur Jean Delattre se fit de suite remarquer par ses collègues, par son rare bon sens, sa serviabilité et sa disponibilité, et cela malgré son travail à la S. N. C. F. Toutes ces qualités devaient le porter, le 8 mai 1964, lors du décès du regretté Monsieur Dumortier, à la magistrature suprême.

Dès son élection, Monsieur Delattre se donna entièrement à sa commune, veillant personnellement à la bonne tenue de la mairie, à la propreté des rues. Quand un travail de réparation

s'imposait, il voulait s'en rendre compte lui-même.

Mais son activité ne s'arrêta pas là. Il savait écouter ses administrés et discrètement leur donner de bons conseils, ou son appui pour des demandes qui lui paraissaient justifiées.

★

Tout en étant très économe des deniers publics, Monsieur Delattre ne voulait pas d'une ville arriérée, au contraire, sa commune devait bénéficier de l'agencement que le monde moderne met à notre disposition. C'est sous ses mandats que fut entrepris la cons-

aites à Monsieur Jean DELATTRE

Allocution prononcée par Monsieur l'Abbé Victor DERVAUX, ancien Curé d'Ascq Saint-Pierre, le 3 novembre 1973, à la messe de funérailles de Monsieur Jean DELATTRE, ancien et dernier Maire d'Ascq

Deux jours avant la Toussaint, Dieu appelait à Lui, Monsieur Delattre. Sans doute le jugeait-il digne de participer à cette fête du Ciel, lui qui, sur terre, de son mieux, et tout étant conscient de ses imperfections, avait cherché à témoigner sa foi, dans sa vie professionnelle au chemin de fer, comme dans sa vie politique, dans sa vie de chef de famille, comme dans celle de paroissien de Saint Pierre à Ascq.

UN TRAVAILLEUR

Celui que Dieu vient d'appeler à son dernier repos était un travailleur consciencieux toujours à la tâche, directement dans sa vie professionnelle, passant de là à son activité de premier magistrat de la commune, au temps où elle s'appelait encore Ascq, puis ne refusant pas de continuer sur un plus vaste terrain, lorsque ce fut Villeneuve d'Ascq, se détendant ensuite, pour con-

server son équilibre, dans les soins du jardin, le sien et celui de ses enfants, et encore à des activités typiquement locales : il aimait tant ses pigeons, il se passionnait, avec bien des Ascquois, à les faire concourir, et non sans succès !

UN PERE DE FAMILLE

Mais tout cela, sans oublier, évidemment, qu'il était d'abord le père de quatre enfants. Il a travaillé pour les élever et les établir. Surtout, il a tenu avec son épouse, à leur assurer une solide formation chrétienne. Le résultat c'est quatre ménages chrétiens unis, qui font honneur à leurs parents, qui ont entouré leur père d'une vigilante affection, durant ses mois de maladie, qui seront pour la maman, trop tôt éprouvée, une consolation, un apaisement. Ils ont été les témoins d'un bel idéal vécu.

UN HOMME DELICAT

Outre ce souci, trop méconnu aujourd'hui, du devoir d'état consciencieusement rempli, en famille, au travail, autour de soi, ce qui caractérisait aussi Monsieur Delattre, c'était sa délicatesse. Il n'aimait pas se mettre en avant, tenir les premiers rôles, même lorsqu'il le fallait. On savait qu'on pouvait l'aborder, lui faire part d'une difficulté, lui demander un service. Il écoutait, comprenait, et, sans en rester à bonnes paroles, il agissait le plus efficacement possible, n'hésitant pas (et combien de fois) à sacrifier sa tranquillité. Vous comprenez que je ne puis pas préciser davantage. Beaucoup sans doute, peuvent évoquer ici tel ou tel souvenir d'un service rendu tout simplement.

Pour mon compte, je puis témoigner que, étant à Ascq, plusieurs fois il m'est arrivé de lui signaler une situation douloureuse, un cas où il fallait une démarche discrète. Tout de suite il réalisait ce dont il s'agissait, il intervenait, et pour ceux qui étaient éprouvés, il savait trouver les mots du cœur qui transformaient un acte administratif en un acte de service fraternel.

UNE DECISION DIFFICILE

Cette délicatesse et cette sensibilité de cœur, lui ont fait ressentir douloureusement les semaines où il ne fut pas entièrement compris par ses concitoyens, lorsqu'il fallut qu'Ascq devienne Villeneuve d'Ascq. Comment certains ne comprenaient-ils pas que lui, dont le cœur était tout dévoué à Ascq, endossait la responsabilité d'une décision aussi grave, parce que des circonstances spéciales la lui imposaient ? Une fois prise, malgré le déchirement qu'il ressentait, il a défendu cette décision, malgré les critiques qui ajoutaient à sa peine intérieure. En conscience, il avait jugé que, étant donné ce qu'il savait, son devoir était là, même si cela lui coûtait plus à lui qu'à ceux qui le critiquaient.

LE CHRETIEN

Ce sens du devoir, cette délicatesse, il les puisait dans les qualités de cœur, de bon sens, d'équilibre, qu'il tenait de sa nature, et que l'éducation familiale avait développées. Surtout, il les puisait dans sa foi chrétienne. Car on ne comprendrait pas Monsieur Delattre si l'on n'insistait pas sur sa foi chrétienne. A notre époque, où l'on trouble les chrétiens par tant de questions ou de recherches plus ou moins excentriques, (contre lesquelles il semble, à suivre ses discours de chaque mercredi, que le Saint Père veuille nous mettre en garde), la foi de Monsieur Delattre demeurait forte, calme, simple, celle

d'un humble qui se connaît et qui a voulu tout simplement avoir besoin de Dieu et de son Eglise. D'où sa fidélité à la Messe du dimanche et même en semaine, dès qu'il avait une fête ; il ne concevait pas d'ailleurs la Messe sans la Communion. Et pour mieux recevoir celle-ci, il n'avait pas peur de se confesser régulièrement et dans sa paroisse ! Combien n'ont plus cette délicatesse d'âme devant Dieu ? La force chrétienne de Monsieur Delattre se nourrissait ainsi de sa fidélité et de son humilité.

LA RETRAITE

Humblement aussi il reconnut que l'âge venant (peut-être aussi une secrète inquiétude pour sa santé) les nouvelles charges dont il se trouvait investi et qu'il n'avait pas cherchées, allaient peser trop lourd sur ses épaules. Il ne voulut pas se dérober à son devoir lors des dernières élections municipales. Il devinait que ses concitoyens lui renouvelleraient (et par le fait même à ses amis) leur confiance. Environ un an après, il manifestait le désir de se retirer et de goûter près de son épouse, une retraite bien méritée, dans le calme d'une modeste résidence de campagne qu'il pourrait enfin aménager. Il accueillerait ses ménages. On vivrait en famille...

Le Seigneur en a disposé autrement. La maladie s'est déclarée. Même si on se le cachait, on se doutait que le mal serait incurable. Les soins purent sembler parfois redonner vigueur. Brutalement, en quelques jours tout s'est précipité : celui qui, la semaine dernière, pouvait encore vaquer, à un rythme de malade, aux occupations qu'il aimait, voici, dans un cercueil, sa dépouille mortelle ! Disons plutôt qu'il s'en est allé près de son Dieu, qu'il a aimé et servi, qu'il y goûte une autre retraite bien supérieure à tout ce que le monde peut offrir, où il demeure toujours prêt à veiller sur son épouse, sur sa famille, ses concitoyens, ceux surtout qui, plus éprouvés ou plus déshérités, sont si souvent oubliés.

*

Monsieur Delattre nous a donc quittés. Il nous aura montré tout ce que peut faire un homme droit, un homme de devoir, un homme de cœur, un homme fidèle à son Dieu. Il a tenu parmi nous une place dont aujourd'hui nous mesurons l'ampleur, par le vide que nous sentons. Avec lui, chacun de nous perd presque quelqu'un de sa famille. Aussi je tiens à dire, Chère Madame Delattre, à vous et à chacun de vos enfants, combien nous comprenons votre peine. Nous la sentons sans pouvoir hélas, enlever ce qui est votre lourde part. La sympathie que nous exprimons bien maladroitement, le grand souvenir qu'il laisse, sont une mince consolation humaine. Mais dans votre foi que vous viviez ensemble, voyez votre époux vivant près de Dieu et près de vous, vous aimant toujours davantage, veillant sur vous plus que lorsqu'il était à vos côtés. Sa vie d'époux et de père, sa délicate charité au service des autres, son désir de servir Dieu, sa souffrance, voilà ce que maintenant nous allons offrir au Seigneur, avec le sacrifice du Christ. Il a voulu pratiquer ces béatitudes que le Christ a prêchées. Oui, après une vie si bien remplie dans sa simplicité, qu'il repose dans la paix et dans la joie de Dieu.



truction des aqueducs dans les rues qui en étaient démunies. Il procéda également à la réfection en macadam des rues Négrier, Mangin et Kléber, et enfin Pasteur.

Un village sans voix est un village mort ; c'est ce que comprit Monsieur Delattre qui, dès 1966, donna son accord à la refonte des anciennes cloches de l'église, qui étaient en mauvais état, et permit ainsi l'installation des nouvelles cloches qui tintent si joyeusement dans le ciel d'Ascq. Il tint d'ailleurs à assister avec son épouse, à la coulée des cloches à Saint Jean de Braye, près d'Orléans, et retrouva là un groupe d'Ascquois réunis avec leur curé Monsieur l'Abbé Dervaux. Il fut

parrain de l'une des cloches.

Enfin, pour qu'une ville soit plaisante il est nécessaire qu'elle soit bien éclairée, c'est encore Monsieur Delattre qui demanda et obtint les crédits nécessaires à l'éclairage total des rues et sentiers d'Ascq, ce qui, malgré la dépense fut une réalisation très appréciée de tous les Ascquois.

Sur le plan intercommunal, Monsieur Delattre fut à l'origine du Syndicat Intercommunal d'Ascq-Annappes, qui permit la création du Béguinage que nous connaissons actuellement.

L'éducation des enfants ne l'a jamais laissé indifférent, et c'est Monsieur Delattre qui préconisa la construction du C.E.S. Rimbaud qui est

maintenant extrêmement important, permettant la scolarité de 1.100 enfants

Aimant son village natal, Monsieur Delattre avait le culte du souvenir, et c'est dans cet esprit qu'il entreprit la rénovation des tombes des victimes du massacre d'Ascq, lors du dimanche des Rameaux 1944, où 86 Ascquois tombèrent sous les balles allemandes. Cet événement marqua profondément la vie de tous les Ascquois, et il était bon qu'il reste impérissable au cimetière d'Ascq.

De tout cela les Ascquois lui en sont reconnaissants et n'oublieront jamais celui qui s'est dévoué pour leur cause commune.

Un Ascquois

DES TEMOIGNAGES SUR SA VIE, PARMI TANT D'AUTRES

Son activité professionnelle

Monsieur Jean Delattre fit une brillante carrière à la Société Nationale des Chemins de Fer. Entré en 1936 comme journalier, à son départ en retraite en 1968, il avait atteint le grade de sous-chef de bureau de gare dans le service de la comptabilité, après avoir gravi les différents échelons.

Homme d'équipe, le premier janvier 1937, facteur le premier février 1937, facteur aux écritures en novembre 1937, facteur enregistrant en mars 1943, facteur intérimaire en juin 1947, muté dans la filière Bureaux en janvier 1948, commis en février 1948, commis principal en avril 1952 et enfin sous-chef de bureau de la comptabilité en juillet 1956.

Comme il est souvent d'usage à la S.N.C.F., ces nominations ne se sont pas faites sur place. Au cours de ces pérégrinations, Monsieur Delattre s'est retrouvé à Baisieux, Fives, Saint Sauveur, Fretin, Haubourdin, de nouveau à Fives Saint Sauveur, puis Croix-Wasquehal, Hazebrouck, Armentières, enfin Lille Saint Sauveur.

★

Dans ces différents postes, Monsieur Jean Delattre a laissé l'image d'un a-

gent travailleur, compétent, toujours prêt à se dévouer par ailleurs dans les services sociaux annexes de la S.N.C.F.

Un trait de son caractère est à souligner : chargé du contrôle des bordereaux et différentes pièces provenant des gares de la région, il fit toujours preuve de compréhension, préférant rectifier les erreurs en aidant à la formation des agents des gares, plutôt que de se faire valoir vis-à-vis de ses supérieurs par des rapports qui eussent pu gêner des collègues.

Son départ en retraite ne lui a pas fait quitter tout à fait la grande famille des «cheminots». Il n'y a laissé que des amis.

M. BREYNE

Son impartialité

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons répondu à l'appel qui nous a été adressé par les responsables de ce journal, pour rendre hommage à Monsieur Delattre, notre regretté Maire.

Monsieur Delattre, bien que catholique pratiquant vraiment sa religion, sut, et c'est le plus grand hommage que l'on puisse lui rendre, être impartial et comprendre les situations de tous ses concitoyens.

LES ECOLES

Monsieur Delattre s'intéressa particulièrement à l'éducation des enfants, sujet primordial pour l'avenir d'une nation qui veut que la culture des esprits soit à la portée de tous. Il veilla particulièrement à ce que les enfants trouvent les écoles bien entretenues et accueillantes ; le cadre jouant un rôle très important dans ce domaine.

Ce fut sous son mandat que l'Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie vit le jour, permettant ainsi aux tout jeunes enfants de bénéficier d'une éducation adaptée à leur âge.

Il aimait assister aux manifestations des écoles, que ce soit pour les distributions des prix ou pour toute autre fête au cours de l'année scolaire.

Son souci était aussi les œuvres post-scolaires pour les jeunes d'abord, pour les Amicales ensuite, ne laissant jamais rien au hasard.

AIDE SOCIALE

Quant à l'Aide Sociale, dont les membres reflétaient toutes les opinions et convictions de la commune, il s'y est donné tout entier, examinant tous les cas qui lui étaient soumis.

Qui pourra dire combien d'enquêtes personnelles il a menées, et ce, évidemment dans les milieux les plus défavorisés de ses administrés. Toujours il trouvait un mot de réconfort pour les plus déshérités. Les personnes qui recevaient sa visite savaient qu'elles pouvaient compter sur son appui.

Monsieur Delattre avait le don de dénouer les affaires les plus délicates, et il le faisait avec tant de simplicité de doigté et d'affection, que tous pouvaient se considérer comme ses amis.

Les Ecoles, les Amicalistes et le Bureau d'Aide Sociale d'Ascq ont perdu en la personne de Monsieur Delattre, un ami très cher et le prendront comme modèle pour poursuivre son œuvre.

Messieurs Henri RIGOLE et DUPUIS

Ses loisirs : les pigeons

C'est avec une grande émotion que j'écris dans ce journal pour exprimer toute la peine ressentie lors de la disparition de mon ami Jean Delattre.

Que puis-je dire de cet homme simple et droit, sinon que, durant toute sa vie, depuis la jeunesse où nous étions dans la même classe et où, lors des sorties de l'école communale, nous faisons la course avec nos petits camarades jusqu'à chez Baratte, nous disputant la place de premier dans cette épreuve... non contrôlée, il fut toujours disponible pour rendre service à tous ceux qui venaient le solliciter.

★

A l'exemple de son père, colombophile averti et d'ailleurs souvent récompensé de ses efforts, Jean Delattre eut toujours une grande prédilection pour ses pigeons, y passant tous ses loisirs. C'est lui qui me donna les premiers pigeons pour former mon colombier. Tous les jours, en examinant nos pensionnaires, nous discutons sur les espoirs prévisibles, et cela sous l'œil

amusé et à la fois vigilant de Monsieur Delattre père, qui nous donnait des idées pour les accouplements et le dressage. Nous supputions alors nos prochains succès.

D'ailleurs la colombophilie est un sport extraordinaire qui absorbe entièrement son amateur et le garde dans un constant espoir de succès. Même si parfois une déception survient, tout de suite il se met à espérer le succès que pourra lui donner un autre pensionnaire.

★

J'ai vu Jean Delattre, pour la dernière fois, le dernier dimanche de septembre 1973, à Ascq, et bien sûr, la conversation se porta naturellement sur nos pigeons. Malgré sa pénible maladie, il me disait encore tout l'espoir qu'il avait en ses pigeons pour la prochaine campagne de 1974.

Hélas, son rêve n'a pas pu se réaliser, une fin rapide devait, quelques semaines plus tard, l'enlever à l'affection de toute sa famille. C'est avec une profonde tristesse que je dis adieu à mon ami Jean qui était pour moi un véritable frère.

Puisse sa ferveur pour le sport colombophile être pour nous un encouragement, et sa foi dans le succès, nous donner de multiples raisons de courir.

M. MUCHERY

Son intérêt pour les sports

Le mardi 30 octobre 1973, une nouvelle se répandit rapidement dans notre commune : Monsieur Jean Delattre était décédé.

Depuis quelques temps nous le savions malade, pourtant cette nouvelle nous surprit et nous attrista.

L'U. S. A. avait perdu l'un de ses fidèles amis.

En effet, Monsieur Jean Delattre fut le joueur loyal et combatif et fit partie de nos équipes durant de nombreuses années.

Premier magistrat de notre village, ce n'est pas sans émotion qu'il retraça ses années de jeunesse au sein de notre club lorsqu'il nous reçut à la Mairie d'Ascq, lors du quarantième anniversaire de notre société.

L'U. S. A. trouva toujours auprès de lui une attention bienveillante et à chaque sollicitation, il répondait par une présence fort appréciée.

Ami de l'Union Sportive Ascquoise, il l'était en assistant régulièrement aux matches et ne ménageait pas ses encouragements aux uns et aux autres.

Cette fidélité au sport, Monsieur Jean Delattre a su la communiquer à sa famille qui continue à se dévouer à l'U. S. A.

L'U. S. A. gardera le souvenir de Monsieur Jean Delattre.

Puisse Madame Delattre et ses enfants trouver en ces quelques mots l'expression de notre vive sympathie.

Bernard BEAUCAMP

Le directeur de la publication : Abbé J. CLERMONT

Les clichés ont été aimablement prêtés par «La Voix du Nord» pour les première deuxième et troisième pages - «Nord Eclair» pour la quatrième page.

Imp. Boulonnais - Villeneuve d'Ascq

